

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du

7 MAI 1996
PREFECTURE
DE LA CHARENTE

ARRÊTÉ

13 MAI 1996
BUREAU DE L'ORGANISATION
ADMINISTRATIVE

Le Maire d'AUSSAC-VADALLE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 96-101 du 6 février 1996 portant modifications de certaines dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la demande écrite de mutation présentée par Madame Florence SALOMON, née le 8 avril 1960 à ANGOULEME (Charente), actuellement en poste à AUSSAC-VADALLE avec le grade de Secrétaire de mairie au 7ème échelon,

Vu la lettre de Monsieur le Président du S.I.V.O.S MONTIGNAC-CHARENTE / MARSAC en date du 30 avril 1996, demandant la mutation de Madame Florence SALOMON en qualité de secrétaire syndicale.

Considérant qu'il peut être donné satisfaction à cette demande de mutation ;

ARRETE

Article 1er : Madame Florence SALOMON, née le 8 avril 1960 à ANGOULEME (Charente) est mutée en qualité de secrétaire syndicale au S.I.V.O.S MONTIGNAC-CHARENTE / MARSAC à compter du 1er juillet 1996.

Article 2 : Madame Florence SALOMON bénéficiera de son droit à congés annuels auprès de la commune d'AUSSAC-VADALLE jusqu'au 30 juin 1996.

Article 3 : Madame Florence SALOMON cessera ses fonctions auprès de la commune d'AUSSAC-VADALLE et sera radiée des cadres à compter du 1er juillet 1996.

Article 4 : En application des dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié le 28 novembre 1983, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de ma notification à l'intéressée.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée, sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Charente,
- Monsieur le Président du Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale.

Notifié le 7 mai 1996
L'Agent.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le 7 mai 1996.
Le Maire.





SALOMON Florence
Les Guernes
16560 VILLEJOUERT

Villejoubert, le 3 mai 1996 .

Monsieur le Maire
d'AUSSAC - VADALLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance une augmentation d'horaires dans les postes que j'occupe tant à NANCIARS qu'à SAINT-CROIX, ainsi que la création d'un emploi compatible avec mon grade au sein d'un sivos et ce au 1er juillet 1996 .

Cette situation porterait alors mon temps de travail largement supérieur au temps légal, à savoir plus de 43 h 45 par semaine .

Également pour des raisons familiales, je vous prie de vouloir bien m'autoriser une mutation .

Sachant compter sur votre compréhension et votre attachement à la famille, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées .

Salomon

FRANCE

RA 0943 0482 5 FR

DESTINATAIRE

Présenté le :
Distribué le :

X

Longchamps les Vallées

100 boulevard de l'Europe
92390 Longchamps les Vallées

EXPÉDITEUR

Philippe MICHAEL
100 boulevard de l'Europe
92390 Longchamps les Vallées

Date	Prix	Contre-Remboursement	Nature de l'objet
03/05/96	26.50		174

RCS NANTERRE B 366 000 000

5162 7 - IN 4 202 222 152 DF - P4

RECOMMANDÉ AR

1 6 5 6 0

RUSSIE. VADOUR

Monsieur
Le Maire

6 MAI
1996

